



Maurizio Di Felice  
Président UDC Ville de Gland  
Riant-Coteau 144  
1196 Gland

Monsieur le Président du Conseil Communal  
M. Rasul Mawjee  
Grand-Rue 38  
1196 Gland

Gland, le 23 juillet 2021

Monsieur le Président,

Permettez-moi de porter à votre connaissance des faits qui ne peuvent rester impunis, en effet à l'issue de la cérémonie d'installation du conseil et de la municipalité du 23 juin dernier, Madame la cheffe de groupe de la plateforme de gauche PS – Les verts s'est permise de commenter l'élection de son représentant au sein du bureau sur Facebook argumentant le fait que mon groupe s'est abstenu de voter pour celui-ci.

De tels propos sont inacceptable et j'exige une prise de position proportionnelle de la part du bureau, la première chose que j'ai apprise en politique, c'est que l'on peut critiquer les idées, pas les personnes. Mon groupe et moi-même nous sentons donc personnellement attaqué par cette publication.

Le Préfet et la Municipalité ont reçu une copie du présent courrier ainsi que la capture d'écran de la publication et je leur laisse le soin de commenter ou de juger la suite qui sera donné à ma requête.

Je demande à la cheffe de groupe de produire les documents prouvant le résultat de notre vote, je rappelle que le vote s'est tenu à bulletin secret et si Mme Villaine détient ces preuves, je déposerais plainte pour violation du secret de fonction et demanderai l'annulation du vote.

Je demande aussi que des excuses publiques soient présentées dans les forme et que la publication sur Facebook et ou autres réseaux sociaux soit retirée.

In fine je vous demande que ce courrier soit lu en direct lors du conseil du 2 septembre et non pas juste inclus dans les communication du bureau.

Je conclurais ce message par une citation d'Aristote.

« Seul un esprit éduqué peut comprendre une pensée différente de la sienne sans avoir à l'accepter »

En vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations les meilleures.

Pour le groupe UDC Ville de Gland



Maurizio Di Felice  
Président

**UDC Ville de Gland**  
Riant-Coteau 144  
1196 Gland

IBAN : CH29 0900 0000 4409 9

[UDCvilledeGland@hotmail.com](mailto:UDCvilledeGland@hotmail.com)  
076/381.67.12



**Veronique Villaine**

Belle élection.. on notera nos conseillers UDC qui ne supportent pas de voter pour un "non-suisse" intégré

4 sem. J'aime Répondre

2



**Rupert Schildböck**

Veronique - qu'ils adressent leur critique au gouvernement d'Autriche qui ne soutient que rarement la doublecitoyeneté 🙄

4 sem. J'aime Répondre

2



**Veronique Villaine**

Rupert Schildböck pas de critique de leur part (on les a eues il y a qqes années...), juste des votes blancs

4 sem. J'aime Répondre

1



**Ahimara Buffat**

Chers Véronique et Rupert, la législature n'a pas commencé mais je constate que cela n'arrête en rien vos attaques pernicieuses. Primo le vote étant secret je me demande comment vous pouvez assurer une telle ineptie. Deuxièmement je suis du groupe UDC

Véronique Villaine  
Vy-Creuse 29  
1196 GLAND

Monsieur Le Président du Conseil Communal  
M. Rasul Mawjee  
Grand-Rue 38  
1196 Gland

Gland, le 23.08.2021

Monsieur le Président,

En réponse à la lettre que vous a adressée M. Di Felice, je me permets d'attirer votre attention sur les points suivants :

Je suis extrêmement choquée de voir le groupe UDC s'approprié un message **privé** fait sur le post **privé** d'un ami et le divulguer à tout va.

Quel que soit le contenu de ce message, les lois sur la protection des données et la sphère privée restent applicables.

Cette diffusion sans mon consentement est parfaitement illégale et pourrait être soumise à poursuites.

Quant à la demande de produire des résultats de vote... c'est une insulte à la fois personnelle et à l'entier du bureau du Conseil responsable de la bonne tenue des élections.

Sur le contenu du message en lui-même, il est dû à une conclusion hâtive et impulsive liée au nombre de bulletins blancs qui – mauvaise coïncidence – correspondait au nombre de conseillers du groupe UDC présents ce jour là.

J'adresse en parallèle de ce courrier une lettre à M. Di Felice lui expliquant les raisons de ce post Facebook.

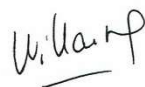
Le post sera supprimé (ou modifié) dès accusé de réception de cette lettre.

Cela aurait été fait sur simple demande de l'un ou l'autre membre du groupe UDC lors de la publication.

J'ose espérer que cette affaire en restera là, pour le bien de notre Conseil et la bonne tenue des débats futurs.

Avec mes meilleures salutations

Véronique Villaine



Copie : M- Di Felice

Monsieur  
Maurizio Di Felice  
Président du parti politique UDC Ville de Gland  
Rue de Riant-Coteau 144  
1196 Gland

Gland, le 30 août 2021

Monsieur le président,

Nous nous référons à votre lettre du 23 juillet 2021 s'agissant des propos tenus par Madame Véronique Villaine à l'issue de la séance d'assermentation des Autorités communales du 23 juin 2021, ainsi qu'à la lettre que la précitée vous a adressée en date du 23 août dernier.

Renseignements pris auprès des scrutateurs qui officiaient lors de la séance du 23 juin 2021, il apparaît que le secret de vote a été respecté lors du dépouillement de l'élection du 1<sup>er</sup> vice-président, laquelle s'est déroulée à bulletin secret.

D'après Madame Véronique Villaine, son affirmation a été faite de manière impulsive et en tirant une conclusion hâtive et impulsive liée au nombre de bulletins blancs, à savoir 7, lesquels correspondent au nombre de Conseillers communaux du groupe UDC.

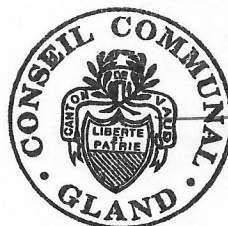
Nous vous informons que lecture de votre courrier du 23 août 2021 et de celui de Madame Véronique Villaine sera faite lors de la séance du Conseil communal du 2 septembre 2021.

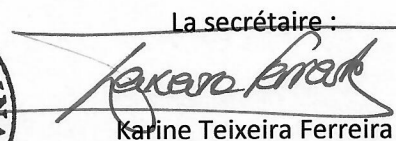
Dans la mesure où, comme déjà dit, le secret de vote a été respecté lors de l'élection précitée et où les propos tenus par Madame Véronique Villaine l'ont été en dehors de la séance d'assermentation des autorités communales pour la législature 2021-2026, le Bureau du Conseil n'a pas à intervenir dans des litiges relevant de la sphère privée. En outre, le Règlement du Conseil communal ne prévoit pas de sanction pour ce qui se passe en dehors du Conseil. Nous ne pouvons dès lors pas obliger Madame Véronique Villaine à supprimer son post publié sur Facebook. Nous l'encourageons toutefois vivement à le faire, libre à elle d'en assumer les éventuelles conséquences.

Nous vous prions de croire, Monsieur le président, à l'assurance de notre parfaite considération.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :  
  
Raşul Mawjee



La secrétaire :  
  
Karine Teixeira Ferreira

Copie à : Madame Véronique Villaine